



COMMENT COOPÉRER ENTRE TERRITOIRES... AVEC LES CITOYENS ?

Le 25 septembre 2025, Salle Forum - Halles de la Cartoucherie

Animé par Charles Clisson, Codev de Val de Garonne agglomération et Pauline Soubieux, CNCD

Cet atelier a rassemblé des participants de territoires variés autour d'une même question : comment renforcer les coopérations interterritoriales en y associant les conseils de développement ?

Après une introduction sur les enjeux des coopérations au-delà des frontières administratives, les participants ont travaillé en petits groupes thématiques à partir d'expériences concrètes.

Chaque table a exploré quatre questions :

- Quels sont les défis de la coopération interterritoriale ?
- Quelles conditions permettent qu'elle réussisse ?
- Quelle place pour les citoyens et les conseils de développement ?
- Est-elle reproductible dans d'autres territoires ?

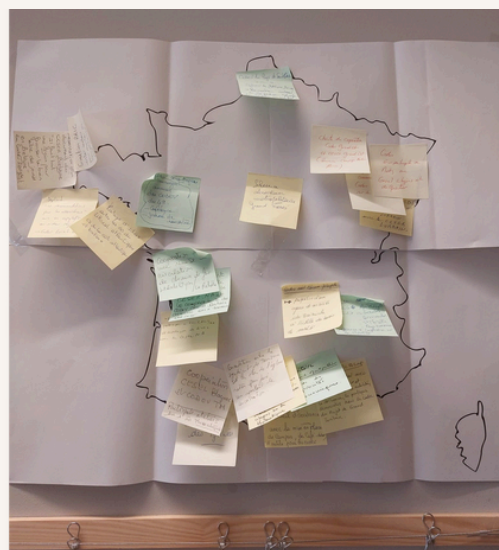
L'atelier s'est conclu par un mur des idées, alimenté par la phrase « Pour coopérer entre territoires avec les citoyens, il faut... », issues des cartes complétées par les participants.

1 - DES EXEMPLES INSPIRANTS DE COOPÉRATION

En début d'atelier, chaque participant a d'abord réfléchi individuellement à une expérience ou un projet de coopération mené sur son territoire. Celles et ceux qui le souhaitaient ont ensuite collé un post-it sur une grande carte de France affichée dans la salle, avant de partager leur exemple à leur groupe.

Pour engager les discussions en sous-groupes, les participants se sont appuyés sur ces démarches déjà engagées et les ont partagées librement.

En voici un échantillon : à Lorient, la diffusion à l'échelle régionale d'un livret de dix recommandations pour faciliter la vie associative, librement réutilisable par d'autres conseils de développement selon le principe du copyleft ; le groupe national inter-codev sur l'eau, qui a travaillé sur ce bien commun dépassant les périmètres intercommunaux et produit une synthèse nationale de ses échanges ; la métropole de Toulouse et les codev voisins, réunis autour d'une réflexion commune sur les mobilités et le projet de Service express régional métropolitain (SERM) ; enfin, les conseils de développement lorrains, engagés eux aussi dans un travail collectif sur le SERM et les grands enjeux de mobilité régionale.



2 - LES GRANDS DÉFIS IDENTIFIÉS



Les échanges ont mis en lumière des défis communs à toutes les formes de coopération :

- **Changement d'échelle** : travailler sur des enjeux (eau, mobilité, énergie, alimentation...) qui dépassent les périmètres administratifs des EPCI.
- **Convergence d'intérêts** : faire dialoguer des territoires aux priorités politiques, économiques ou sociales différentes.
- **Ressources et financements** : trouver des moyens humains et financiers partagés pour pérenniser la coopération.
- **Complexité institutionnelle** : articuler l'action entre intercommunalités, départements, régions et services de l'État.
- **Temps long** : maintenir la coopération dans la durée, au-delà des mandats et des changements d'équipes.
- **Communication** : rendre visibles les coopérations et leurs bénéfices pour les habitants.

3 - LES CONDITIONS DE RÉUSSITE



Les participants ont dégagé plusieurs facteurs de réussite :

- Une **volonté politique** claire et durable
- Des **objectifs concrets et communs**, identifiés dès le départ.
- Des **espaces de dialogue** : conférences, groupes de travail, plateformes d'échanges.
- Une **gouvernance simple et lisible**
- La **confiance et la connaissance mutuelle** : se rencontrer, comprendre les contraintes des autres territoires.
- Des **outils partagés** : bases de données, guides méthodologiques, espaces ressources communs.
- **L'expérimentation** : avancer par projets-tests visibles, pour prouver la faisabilité et engager la suite.

4 - LA PLACE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT ET DES CITOYENS



Les conseils de développement apparaissent comme des acteurs facilitateurs et médiateurs de la coopération :

- Ils traduisent les **usages et besoins concrets des habitants** (mobilités, services, environnement).
- Ils peuvent **initier ou animer des coopérations**, en s'appuyant sur leur neutralité et leur ancrage citoyen.
- Ils favorisent la **transversalité** entre politiques publiques et territoires.
- Ils garantissent la prise en compte du **long terme** et du **bien commun**, au-delà des logiques institutionnelles.
- Leur implication visible dans le co-pilotage des projets renforce la légitimité démocratique des coopérations.

5 - LA REPRODUCTIBILITÉ DES DÉMARCHES

Tous les groupes ont confirmé que ces coopérations sont reproductibles, à condition de :

- disposer d'un sujet concret et partagé ;
- adapter la méthode au contexte local ;
- documenter et partager les expériences (rapports, fiches, supports communs) ;
- mutualiser les moyens et les apprentissages à travers la CNCD ou des réseaux régionaux.

6 - LE MUR DES IDÉES

A la fin de l'atelier, les participants ont été invités à compléter individuellement des cartes avec la phrase suivante : "Pour coopérer entre territoires avec les citoyens, il faut...". Ces cartes ont souligné, en une mosaïque de mots, les valeurs essentielles de la coopération :

VOLONTÉ

PATIENCE

ÉCOUTE

CONFIANCE

OUVERTURE D'ESPRIT

INTÉRÊT GÉNÉRAL

ÉCHANGER

TOLÉRANCE

CONVIVIALITÉ

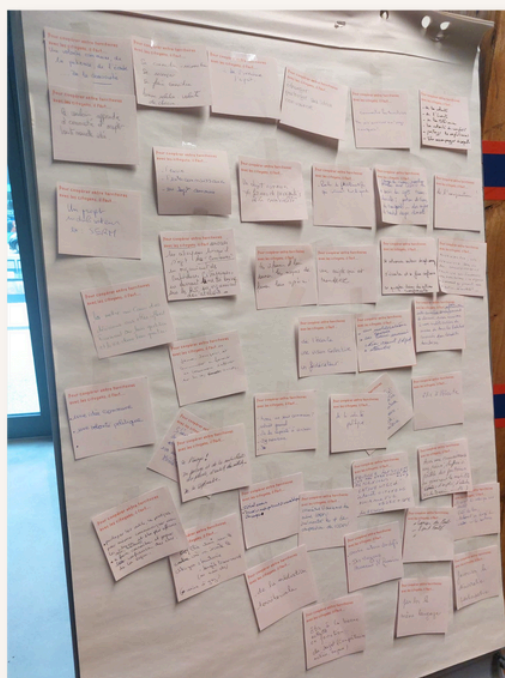
DES MOYENS

VISION COLLECTIVE

UNE IDÉE COMMUNE

COMMUNIQUER

DIPLOMATIE



CONCLUSION

Cet atelier a montré que coopérer entre territoires avec les citoyens, c'est :

- relier des territoires autour de biens communs ;
- reconnaître la légitimité des habitants dans les dynamiques interterritoriales ;
- faire des conseils de développement des chefs d'orchestre de la coopération démocratique.

La réussite tient moins aux structures qu'à l'envie de faire ensemble et à la capacité de chaque territoire à transformer ses interdépendances en leviers d'action collective.